

L'Accolade

CHEVALIERS DE COLOMB

AU SERVICE DE UN. AU SERVICE DE TOUS.

AVRIL 2017 • Volume 34 • Numéro 4 • www.kofc.org

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB • 1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326, USA

L'Ordre fait don de près de 2 millions de dollars aux survivants des génocides



Une jeune mère syrienne déplacée de force tient son enfant de 2 ans à l'entrée de leur tente dans un camp improvisé de Deir al-Ahmar, dans la vallée de la Bekaa, au Liban. (CNS photo/Sam Tarling, CRS)

Dernièrement, l'Ordre des Chevaliers de Colomb a versé près de 2 millions de dollars à des programmes humanitaires au Moyen-Orient qui n'avaient reçu aucune aide ou très peu de la part du gouvernement américain ou de la communauté internationale depuis le début de la campagne de Daesh contre les minorités religieuses en 2014.

L'Ordre a également lancé un message publicitaire télévisé de 60 secondes, diffusé au niveau national du 13 au 17 mars, pour promouvoir l'aide aux chrétiens déplacés et aux autres réfugiés.

Le fer de lance de la campagne qui a entraîné la déclaration de génocide du 17 mars de l'année dernière par le Département d'État fut la rédaction, par l'Ordre, d'un rapport de près de 300 pages sur l'ampleur des crimes commis par Daesh et les autres groupes extrémistes. Il s'agit là seulement de la deuxième fois que le gouvernement américain qualifie de génocide une situation en cours.

« Il y a un an, notre pays a déclaré d'une seule voix qu'un génocide se produisait à l'encontre des chrétiens et d'autres minorités religieuses, mais les mots ne suffisent pas. » a déclaré le Chevalier Suprême Carl Anderson en annonçant une nouvelle aide de 1,9 million de dollars par l'organisation.

Voir « *génocides* », Page 7

Dernier trimestre pour remporter le Prix du Conseil Étoile

Bien que nous soyons au dernier trimestre de l'année fraternelle 2016-2017, votre conseil dispose d'encore un peu de temps pour remplir les conditions pour le Prix du Conseil Étoile. En répondant à ces cinq questions, vous pourrez peut-être obtenir le statut de Conseil Étoile avant qu'il ne soit trop tard.

1. *Certaines exigences du Programme de services demeurent-elles encore insatisfaites ?* Si la réponse est « oui », consultez la page kofc.org/service pour obtenir des instructions détaillées sur l'organisation de campagnes de collecte alimentaire, de programmes RSVP, de programmes à l'intention des vétérans, d'initiatives pour les personnes ayant des déficiences intellectuelles, de programmes pour la jeunesse et autres activités.
2. *Votre conseil a-t-il atteint son quota d'adhésions ?* Si la réponse est « oui », assurez-vous tout de même de recruter des membres supplémentaires au cas où les adhésions connaîtraient une baisse imprévue.
3. *Si vous n'avez pas atteint votre quota, avez-vous passé en revue la liste des anciens membres de votre conseil ?* Si certains de ces hommes habitent dans les environs, contactez-les afin de savoir s'ils souhaiteraient revenir chez les Chevaliers de Colomb. Demandez également à votre curé de diffuser une annonce encourageant tous les hommes qualifiés de la paroisse à envisager de rejoindre les Chevaliers de Colomb.
4. *Avez-vous programmé des cérémonies d'exemplifications devant avoir lieu avant la fin de l'année fraternelle ?* Si vous ne disposez pas d'une équipe d'accueil, servez-vous du DVD des Degrés d'Admission, disponible sur « Officiers en ligne ».
5. *Où en est votre conseil dans l'atteinte de ses quotas d'assurance ?* Si vos quotas sont déjà atteints, demandez à votre agent d'assurance de confirmer que vous disposez de suffisamment de recrues pour couvrir toute baisse imprévue des cotisations d'assurance. Si vous n'avez pas encore atteint vos quotas, travaillez avec votre agent pour programmer une soirée consacrée aux avantages fraternels avec le conseil et donnez-lui l'occasion d'accueillir les membres à leur arrivée.

« Je vais garder mon bébé »

Le Chevalier suprême assiste à la bénédiction et à l'inauguration du tout dernier échographe offert grâce au « Programme Échographie » des Chevaliers de Colomb.



L'infirmière praticienne Darlene Balenger présente l'échographe mobile.

Une semaine avant la fête de l'Annonciation, le Chevalier Suprême Carl Anderson a assisté à la bénédiction d'une unité mobile d'échographie, offerte à *A Woman's Haven*, un centre d'accueil pro-vie pour femmes enceintes, à San Antonio. Cette unité d'échographie mobile a été bénie par l'Archevêque Gustavo García-Siller de San Antonio.

Depuis 2009, les conseils d'État et locaux ont travaillé en équipe avec le Conseil Suprême pour le « Programme Échographie » de l'Ordre ; finançant ainsi plus de 760 échographes destinés aux centres d'accueil pro-vie pour femmes enceintes dans les 50 États, au Canada, au Guatemala, en Jamaïque et au Pérou. Le Conseil Suprême a aussi récemment commencé à proposer le financement d'échographes utilisés dans les unités médicales mobiles.

Voir « *Échographie* », Page 6

Nouveaux catholiques - Nouveaux Chevaliers

Le Rite d'initiation chrétienne des adultes (RICA) permet aux hommes et aux femmes souhaitant devenir membres de l'Église catholique d'apprendre ses enseignements et ses traditions.

Étant donné qu'ils n'en sont qu'à la découverte des aspects pratiques de la vie dans la foi, les hommes participant au RICA peuvent tirer parti de l'expérience des hommes de votre conseil. En rejoignant les Chevaliers de Colomb dans le cadre d'un projet de bénévolat, d'une activité de formation spirituelle, d'une étude de la Bible ou de tout autre événement, ces hommes se familiariseront directement avec la démarche pratique des Chevaliers pour vivre en tant que catholiques.

Une fois que les candidats au RICA se voient accorder la pleine communion avec l'Église à l'occasion de Pâques, votre conseil devrait les accueillir. Il devrait d'abord les féliciter pour leur intégration à la famille de l'Église, puis leur demander s'ils souhaitent devenir des frères Chevaliers.

Dans cette optique, un grand Chevalier devrait :

- demander à son curé la liste des candidats au RICA ;
- demander à son curé d'encourager ces nouveaux catholiques à rejoindre les Chevaliers de Colomb ;
- transmettre la liste des candidats du RICA à l'équipe d'accueil de son conseil, qui pourra alors contacter chaque candidat individuellement ;
- parrainer une réception « Vos frères vous souhaitent la bienvenue dans la famille catholique » pour les hommes du RICA ; offrir aux candidats des chapelets Chevaliers de Colomb (Rose-1) et des livres de prières ;
- partager les documents du Service d'Information Catholique avec les candidats au RICA et leurs familles ; saisir l'opportunité, non seulement de les aider à en savoir plus sur la foi, mais aussi d'évoquer avec eux les avantages d'une adhésion.



Peter Yang, le 18 février 2015, alors qu'il suivait le Rite d'Initiation Chrétienne Des Adultes. Il est devenu catholique cette même année, lors de la veillée pascale. (CNS photo/Dianne Towalski, *The Catholic Spirit*)

Recrutement en tête-à-tête

Les premiers pas sont les plus difficiles, mais la toute première étape du recrutement d'un nouveau membre consiste tout simplement à lui demander d'adhérer.

Ce qui est incroyable, c'est que la plupart des hommes n'ont pas rejoint l'Ordre parce qu'aucun Chevalier ne leur a jamais demandé de le faire. Ne laissez pas cette situation se produire pour les hommes de votre paroisse et de votre communauté. Lorsque l'opportunité se présente, prenez l'initiative et entamez une conversation avec un adhérent potentiel.

Avant de vous lancer dans une telle conversation, soyez assuré de pouvoir répondre à toutes les questions qu'un adhérent potentiel pourrait poser. Pour vous donner les meilleures chances de réussir à recruter un nouveau membre, dites-lui que l'Ordre propose un large éventail d'avantages et d'activités. Ainsi, chaque homme souhaitant aider sa communauté, sa paroisse ou sa famille y trouvera un intérêt.

Personnalisez la conversation et faites-lui comprendre qu'il représentera plus qu'un simple numéro sur une liste d'adhérents. En effet, ses centres d'intérêts personnels et ses compétences feront de lui un membre précieux au sein de votre fraternité. Essayez d'en savoir plus sur lui, notamment sur son travail, ses affiliations et activités dans la paroisse, ses amis parmi les membres du conseil, et s'il a une famille qui serait intéressée par divers avantages, projets de services, implication communautaire ou événements sociaux des Chevaliers de Colomb.

Il s'agit de votre seule chance de faire une bonne première impression ; assurez-vous donc de disposer des différents documents et informations ci-dessous à partager avec l'adhérent potentiel :

- « Document - Fiche de membre » (100-F) ;
- Des copies de plusieurs dépliants, notamment *Protéger les familles depuis des générations* (N°10395), « *Avantages pour les membres/Épouses* » (N°2773), « *Secours fraternel pour les familles* » (N°2761-F) et toute autre publication pertinente du conseil ;
- des détails sur le programme d'assurance de l'Ordre, disponibles sur la page kofc.org/insurance ;
- des renseignements sur le programme « Construire l'Église domestique des Chevaliers de Colomb » ainsi que des explications sur l'aide qu'il apporte au développement de la formation spirituelle de la famille, ces dernières étant disponibles sur la page kofc.org/domesticchurch ;

- un exemple personnel de comment vous et votre famille avez profité de votre adhésion.

Après avoir partagé ces informations et ces documents, n'hésitez pas à lui donner un « Document - Fiche de membre » (100-F) à remplir. Ensuite, continuez en l'accompagnant à la cérémonie de Premier Degré.

Le recrutement réalisé ainsi, sur un tel plan personnel, permet à l'adhérent potentiel de comprendre qu'il est apprécié en tant qu'individu et que l'adhésion à l'Ordre peut transformer sa vie.

Liste de contrôle du grand Chevalier

✓ N'oubliez pas ces dates butoir :

- 30 juin *Formulaire de Demande du Prix Colombien* (N°SP-7), *Rapport annuel- Table Ronde des Chevaliers de Colomb* (N°2630) et le *Formulaire de Demande du Prix Civique* (N°2321)
- 1^{er} juillet : *Formulaire - Les Officiers Choisis pour l'Année Fraternelle du 1^{er} juillet au 30 juin* (N°185)
- 1^{er} août : *Rapport du Personnel du Programme de Service* (N°365)
- 15 août : *Rapport Semestriel de Vérification d'un Conseil* (N°1295)

✓ Confirmez que les cotisations *per capita* et du Fonds de publicité catholique de votre conseil ont été envoyées au Conseil Suprême. *Les conseils n'ayant pas envoyé leurs cotisations seront suspendus à compter du 10 avril.*

✓ Si vous ne l'avez pas déjà fait, envoyez le *Formulaire de Demande de Remboursement à l'Appui du Programme des Vocations (programme RSVP)* (N°2863) et le *Formulaire de Demande de Remboursement et de demande de plaque pour le programme « Nourrir les familles »* (N°10057).

✓ Planifiez l'événement de votre conseil pour le Renouvellement des vœux de mariage, à tenir le week-end de la Fête des pères, le 18 juin.

✓ Réfléchissez aux personnes que vous nommerez officiers du conseil et présidents de programmes pour l'année prochaine.

✓ Assurez-vous que votre conseil est en bonne voie pour obtenir le Prix du Conseil Étoile.

Média sociaux pour débutants : Nous sommes là pour vous aider

Saviez-vous qu'un an s'est déjà écoulé depuis que l'Accolade a commencé à publier des articles « Média sociaux pour débutants » ? Après 12 mois à fournir des astuces sur les réseaux sociaux, nous avons compilé les articles (avec des ressources supplémentaires) en un seul PDF auquel votre conseil pourra se référer.

Notre *Guide des médias sociaux pour débutants* comprend toutes les astuces que nous avons partagées chaque mois dans l'Accolade. Vous y trouverez également des liens vers du contenu catholique fiable, un guide d'utilisation du logo et de l'emblème officiels CdeC, des ressources pour développer un discours cohérent avec celui du Conseil Suprême, et l'intégralité de la politique de communication des Chevaliers de Colomb, qui constitue la charpente de chaque page Facebook des conseils CdeC qui est réussie.



Si vous souhaitez recevoir un *Guide des médias sociaux pour débutants*, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse socialmedia@kofc.org. Assurez-vous que le courriel comporte le nom, le numéro et la ville de votre conseil, ainsi que des liens vers les pages qu'il tient sur les réseaux sociaux.

L'Équipe en charge des réseaux sociaux du Conseil Suprême est également disponible pour aider les conseils à lancer une page Facebook. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou préoccupation. Vous avez une

idée pour notre prochaine colonne *Média sociaux pour débutants* ? Dites-nous tout !

Et, bien sûr, continuez à suivre les Chevaliers de Colomb sur Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, LinkedIn et Google+.

Exigences sur l'Église domestique pour le Prix colombien

Pour remplir les conditions du Prix colombien (et au final celles du Prix du Conseil Étoile), les conseils doivent organiser et transmettre au Conseil Suprême un minimum de 24 programmes (quatre dans chacune des six catégories de Programmes de services). Pour l'année fraternelle 2016-2017, au moins quatre de vos programmes doivent être désignés comme activités de l'Église domestique. Consultez la page kofc.org/domesticchurch pour obtenir une liste des programmes désignés pour l'Église domestique.

Vous êtes inquiet sur votre capacité à satisfaire cette exigence avant la fin de l'année fraternelle ? Menez un ou plusieurs des programmes suivants d'ici au 30 juin :

- Rosaire du 5^e dimanche : bien que le dernier cinquième dimanche de l'année fraternelle tombe le 30 avril, tous les services de Rosaire parrainés par le conseil et organisés avant le 30 juin rempliront cette condition.
- Renouveau des vœux de mariage : travaillez avec votre curé et/ou aumônier du conseil pour programmer un Renouveau des vœux de mariage le jour de la Fête des pères, le 18 juin.
- « Nourrir les familles » : collectez et donnez de l'argent ou de la nourriture à une banque alimentaire de la paroisse ou de la communauté, ou encore préparez et servez un repas dans une soupe populaire locale.
- *Dans la brèche* (N°340) : lisez ce document remarquable écrit par l'évêque de Phoenix Thomas Olmstead, et discutez-en avec les hommes

du conseil et de la paroisse. L'exemplaire publié par le Service d'Information Catholique inclut un guide de réflexion sur lequel il est possible de s'appuyer pour animer la discussion.

- *La Famille pleinement vivante* (N°10162) — ce programme est conçu pour aider chaque famille à placer Dieu et la foi catholique au centre de sa vie par le biais de méditations, de projets familiaux, d'étude des Écritures, etc. Les conseils doivent parler du programme avec leurs curés et leur rappeler que les familles peuvent participer sans frais pour la paroisse. Le programme « La Famille pleinement vivante » peut être utilisé comme support de dévotion pour toutes les familles au cours de l'année liturgique. Toutes les ressources de ce programme sont disponibles sur la page kofc.org/familyfullyalive. Une copie papier peut être commandée via *KnightsGear*.
- Séries/kiosques de « Construire l'Église domestique » : commandez un kiosque et un ensemble de livrets à exposer dans votre salle paroissiale ou sur le lieu de réunion du conseil.

Cette liste n'est pas exhaustive et n'inclut pas tous les programmes qui peuvent satisfaire les conditions exigées de l'Église domestique pour le Prix colombien. De nombreux programmes internes peuvent également permettre d'être qualifiés. Pour confirmer qu'un ou plusieurs programmes de votre conseil peuvent être qualifiés, veuillez contacter le Département de la mission fraternelle au (203) 752-4270 ou à l'adresse fraternalmission@kofc.org.

Communiquer la liste de vos membres : cela n'a jamais été aussi facile !

Communiquer la liste de vos officiers de conseil et du personnel de vos programmes de services n'a jamais été aussi facile avec l'utilisation de l'application « Gestion des membres » disponible dans la zone sécurisée du site internet de l'Ordre. La zone sécurisée du site sera mise à disposition de tous les grands Chevaliers et secrétaires financiers afin qu'ils puissent transmettre les informations importantes sur leur conseil dans le cadre d'un processus rapide, simple et en ligne.

Nous vous encourageons à utiliser la « Gestion des membres » pour nous communiquer les noms de vos nouveaux dirigeants quand les élections et les nominations de votre conseil seront terminées. Vous devez également signaler tout changement qui se produirait au cours de l'année fraternelle. Vous pouvez signaler ces changements à la page des Officiers du conseil de la section « Personnel des programmes de services », dans la « Gestion des membres ». Une fois qu'ils auront été mis à jour dans la « Gestion des membres », les enregistrements du Conseil Suprême refléteront vos modifications.

De plus, la « Gestion des membres » vous permet de gérer et de mettre à jour les coordonnées de vos membres (adresses électroniques, adresses postales et numéros de téléphone). Pour garantir que les informations les plus précises sur tous vos membres soient dans le fichier, nous vous demandons de consacrer un moment aujourd'hui à la mise à jour des enregistrements de votre conseil.

Si vous ne pouvez pas accéder à la « Gestion des membres », vous pouvez mettre à jour les données de votre conseil en imprimant et envoyant les formulaires à l'adresse kofc.org/forms.

Choisir la vie au Canada

Nous invitons tous les Chevaliers du Canada à participer à la 20^e Marche nationale pour la vie à Ottawa, ou à d'autres événements pro-vie se déroulant dans tout le pays le jeudi 11 mai 2017. Coïncidant avec la célébration des 150 ans de la confédération, cet événement constitue une opportunité remarquable de montrer au monde entier que le Canada est en faveur de la protection de la vie à toutes ses étapes, depuis la conception jusqu'à la mort naturelle.

Pour recevoir ce qu'il faut à temps pour l'événement, commandez dès aujourd'hui des pancartes *Choisir la vie* (N°9341) et autres supports sur la culture de la vie ! Pour commander, appelez le (203) 752-4403 ou envoyez un courriel à l'adresse william.obrien@kofc.org. Veuillez indiquer votre nom, adresse, numéro de conseil, numéro de téléphone et le nombre de pancartes que vous souhaitez recevoir. Les pancartes sont disponibles en anglais et en français ; veuillez préciser la langue souhaitée au moment de la commande.

Pour en savoir plus sur la marche, veuillez consulter marchforlife.org.



Photo d'André Forget

Le « Dimanche de la Chaise Roulante »



Une rangée de chaises roulantes juste avant leur distribution à Mexico City, 22 février 2016. (Photo by Randy Hall.)

La Fondation Chaise Roulante est un partenariat entre la Fondation Chaise Roulante américaine et la Fondation Chaise Roulante canadienne, qui change la vie d'enfants et d'adultes au quotidien.

Vous pouvez participer en organisant une collecte paroissiale « Dimanche de la Chaise roulante ». Lors de votre collecte, donnez des informations sur la Fondation Chaise Roulante en indiquant les pays auxquels des chaises roulantes ont été envoyées. Lors de cette même collecte, ayez avec vous des copies de *Le saviez-vous ?* (N°1267) et autres publications convenant aux adhérents potentiels intéressés.

Un « Dimanche de la Chaise roulante » peut aider votre conseil à remplir les conditions relatives aux activités communautaires du Prix colombien. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter la page kofc.org/wheelchair.

Pour en savoir plus sur la Fondation Chaise Roulante, veuillez contacter :

American Wheelchair Mission
2600 E. Seltice Way #A172
Post Falls, ID 83854
www.amwheelchair.org

Fondation Chaise Roulante Canada
P.O. Box 75038
RPO White Rock Surrey, BC V4A 0B1
www.cdnwheelchair.ca

Vous souhaitez organiser une collecte alimentaire efficace ?

Depuis 2012, l'Ordre des Chevaliers de Colomb a donné plus de 8,5 millions de dollars et 6,7 tonnes de nourriture aux banques alimentaires locales ou communautaires, et aux soupes populaires.

Mais comment votre conseil peut-il lancer un projet d'une telle envergure ?

Lorsqu'il a programmé ses collectes « Nourrir les familles », le Conseil 16127 de Deacon Douglas R. Sliger situé sur la base de *Hill Air Force*, dans l'Utah, a commencé par de petits pas qui ont produit de grands résultats. Dirigé par le Grand Chevalier Richard Wood, le conseil a commencé par contacter l'économat de la base locale qui a accepté de mettre de côté des produits approchant de leur date d'expiration ou des produits dont les emballages étaient abîmés, déchirés ou écrasés. Ensuite, organisés en trois ou quatre équipes de deux ou trois Chevaliers, les membres disponibles du conseil et leurs épouses se sont relayés bénévolement, en alternance chaque semaine, pour collecter ces dons qui représentaient en moyenne 45 à 180 kilos par semaine. Finalement, ils ont apporté les produits au *St. Ann's Center* voisin, une soupe populaire fondée par le diacre qui a donné son nom au conseil, Douglas R. Sliger, ancien pilote de la *Air Force* avec 22 ans de service militaire actif qui était aussi diacre au sein de l'Église.

Pour organiser une collecte de ce type, suivez les étapes ci-dessous :

- Contactez votre banque alimentaire paroissiale ou communautaire, ou votre soupe populaire locale pour vous assurer qu'elles seront en mesure de recevoir les dons de nourriture. Renseignez-vous au sujet de leurs besoins spécifiques.
- Obtenez la permission des autorités appropriées (le curé, le(s) propriétaire(s) de magasins, etc.) pour organiser une collecte alimentaire à l'église ou dans un commerce voisin.
- Demandez aux boutiques des environs de vous fournir des cartons vides pour les collectes.
- Distribuez des prospectus avec les détails de la collecte alimentaire dans votre paroisse et dans votre magasin local.
- Demandez la permission du curé pour faire une annonce au sujet de la collecte alimentaire. Ne manquez pas de publier une annonce écrite dans le bulletin paroissial. Pour les dons monétaires, veillez à disposer un récipient sécurisé dans la zone de collecte afin de recevoir les chèques et les espèces.

Pour tout complément d'information, consultez la page kofc.org/community.



CONSTRUIRE L'ÉGLISE DOMESTIQUE

tout en renforçant notre paroisse



« La familles en tant qu'Église domestique est un élément essentiel dans le travail de nouvelle évangélisation et pour la durabilité de nos paroisses. » ~ Chevalier Suprême Carl Anderson

Programme vedette

RENOUVELLEMENT DES VŒUX DE MARIAGE LE JOUR DE LA FÊTE DES PÈRES

Les conseils doivent travailler en partenariat avec leurs paroisses pour parrainer le Renouveau des vœux de mariage à l'occasion de la fête des pères, pendant ou juste après les messes célébrées le weekend de la fête des pères le 18 juin. Au cours de ces événements, les Chevaliers et leurs épouses (ainsi que tous les couples mariés de la paroisse) pourront saisir l'opportunité de réaffirmer leur engagement envers leurs vœux de mariage et témoigner de l'importance du mariage chrétien en tant que base de la solidarité des familles et des paroisses.

Après cet événement, les conseils devront organiser une réception dans le cadre de laquelle ils pourront féliciter chaque couple et les remercier pour leur témoignage. Certains conseils pourraient organiser un brunch ou simplement servir des rafraîchissements, tandis que d'autres souhaiteraient peut-être servir un gâteau de mariage en l'honneur de la cérémonie.

Lors de la programmation de cet événement, renseignez-vous auprès de votre prêtre sur l'horaire des messes du weekend et demandez-lui s'il est en mesure de donner une catéchèse à la paroisse afin d'expliquer la vision catholique du mariage et la force de ce lien sacramentel.

Vous devez commencer à annoncer l'événement à la fin mai, afin d'avoir plusieurs semaines de promotion avant le 18 juin. De même, veillez à ce qu'une annonce en chaire ait lieu le jour de l'événement afin d'inviter tous les couples mariés à participer.

Pour cet événement, le livret *Renouvellement des vœux de mariage* (N°30003) et d'autres ressources sont disponibles sur la page kofc.org/fathersday. Vous pouvez également distribuer *Le Cadeau de la paternité* (N°10168), des chapelets Chevaliers de Colomb (Rose-1) ou autres ressources du SIC pour utilisation en commun par les familles.

Les conseils peuvent inscrire le Renouvellement des vœux de mariage pour la Fête des pères comme programme familial et activité liée à l'Église domestique dans leur Formulaire de Demande du Prix Colombien (SP-7). D'autres ressources relatives à l'Église domestique peuvent être commandées sur le site knightsgear.com.

Articles de planification mensuelle

- ✓ Notez dans vos agendas la « Semaine de la famille des CdeC » et envisagez des activités potentielles avec votre curé. Pour réunir des idées, cliquez sur le lien « Célébrations de la semaine de la famille » situé dans Programmes à la page kofc.org/domesticchurch.
- ✓ Commandez dès maintenant des copies de *Dans la brèche* (N°340) pendant qu'il en reste. Il s'agit du livre du SIC le plus demandé de l'année et il aidera à une excellente réflexion de Carême et de Pâques pour tous les hommes. Pour en savoir plus sur le programme, consultez le « Programme vedette » dans l'édition de mars 2017 de *l'Accolade*.
- ✓ Insérez des réflexions, des activités familiales et d'autres éléments provenant de *La Famille pleinement vivante* (N°10162) dans le courriel ou le bulletin d'information mensuel de votre conseil. Pour faciliter la consultation, le livret mensuel est disponible mois après mois sur la page kofc.org/familyfullyalive. À partir de cette page, vous pouvez également accéder à un exemplaire numérique de l'ensemble du livret.

Réflexion du conseil

par le Père Luis Granados, DJCM

LA FAMILLE : UNE ÉCOLE DU PARDON

La famille est le premier lieu où nous apprenons à pardonner. Nos parents nous apprennent à dire : « Je suis désolé(e). Pardonne-moi. »

Dans cette école du pardon, la famille, nous apprenons le *Notre Père*. Lorsque nos parents répètent avec nous « pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés », ils nous apprennent la prière de Jésus non seulement avec des mots, mais surtout avec leur propre amour qui pardonne.

Pour pouvoir pardonner, nous devons dire le *Notre Père*. Pardonner signifie proposer véritablement un nouveau commencement. Ainsi, nous pouvons seulement nous pardonner les uns les autres avec la grâce de Dieu, le Seigneur de la miséricorde. Nous pouvons désormais observer les fruits de la prière familiale ; une famille qui prie ensemble restera unie car elle sera capable de pardonner.

Première école du pardon, la famille nous semble indispensable à la construction de la société humaine. Comme l'a déclaré Benoît XVI, la famille « est féconde enfin pour la société, car votre vécu familial est la première et irremplaçable école des vertus sociales » (Homélie, 3 juin 2012). Nous observons la joie de nombreuses familles qui montrent les chemins pour grandir dans l'amour en étant patients avec les défauts des autres, en sachant pardonner et demander pardon et en surmontant avec intelligence et humilité les conflits éventuels.

Cet extrait avait déjà été publié dans l'édition de janvier 2015 du

Rapport des aumôniers des Chevaliers de Colomb.

L'édition complète est disponible sur la page kofc.org/chaplains.

Espace de prière familiale

REGINA CAELI

Selon la tradition, le Regina Caeli (La Reine du Ciel) est récité trois fois par jour (matin, midi et soir) au cours de la période de Pâques. Invitez vos membres à réciter cette prière avant la traditionnelle bénédiction des repas ou à l'intégrer à leur prière familiale du soir.

V/ Reine du ciel, réjouissez-vous, alléluia !

R/ car Celui que vous avez mérité de porter dans votre sein, alléluia !

V/ est ressuscité comme Il l'a dit, alléluia !

R/ Priez Dieu pour nous, alléluia !

V/ Soyez dans la joie et l'allégresse, Vierge Marie, alléluia !

R/ Parce que le Seigneur est vraiment ressuscité, alléluia !

V/ Prions.

R/ O Dieu, qui, par la Résurrection de Votre Fils, notre Seigneur Jésus-Christ avez bien voulu réjouir le monde. Faites-nous parvenir, par la prière de la Vierge Marie, sa mère, aux joies de la vie éternelle. Par le Christ notre Seigneur. Amen.

Programmation de votre Journée de prière pour les vocations

Que doit faire votre conseil pour observer la Journée mondiale de prière pour les vocations du 7 mai ?

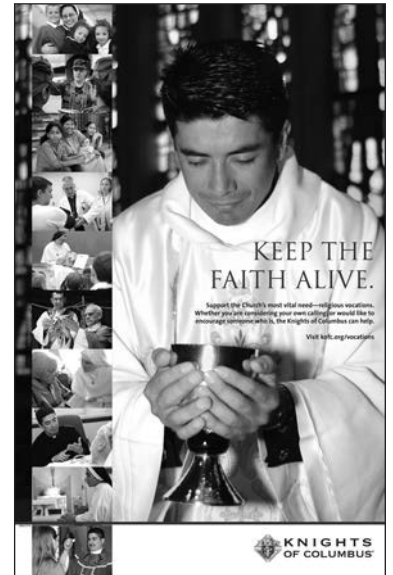
Cette année, le Conseil Suprême n'enverra pas de dossier sur les vocations à tous les grands Chevaliers. Au lieu de cela, nous demandons à chaque grand Chevalier de travailler directement avec le directeur des vocations du conseil pour commander les documents nécessaires au Service-Fournitures. Il devra ensuite discuter avec son curé pour planifier un programme de vocations réussi. Ce programme peut être simple ou ambitieux, en fonction de vos ressources, de votre main d'œuvre et de l'accord du prêtre.

Nous recommandons à tous les conseils de commander l'*Affiche sur les vocations* (N°2959). Cette affiche doit être apposée dans un endroit visible de votre église afin de diffuser le message sur le besoin de vocations. Dans l'idéal, après les messes célébrées le weekend des 6 et 7 mai, votre conseil distribuera la *Carte de prière pour les vocations* (N°1874) et le livret sur le Père McGivney, *Modèle pour notre époque* (N°5044). Si possible, mettez de la documentation à disposition sur une petite table pendant le week-end. Configurez également un ordinateur portable pour qu'il lise le DVD source d'inspiration *Tout le monde a une vocation à aimer : quelle est la vôtre ?* (N°50046). Vous pouvez passer ce DVD en boucle au cours de l'opération. Tous les supports disponibles figurent dans le *Formulaire de Commande concernant les vocations* (N°4343) disponible auprès du Service-Fournitures. Ce formulaire peut également être téléchargé depuis l'adresse internet ci-dessous.

Invitez aussi un séminariste ou postulant religieux local à parler de sa propre vocation. Discutez avec votre curé pour programmer ce discours ou demandez tout simplement au séminariste ou postulant de se tenir à votre table pour rencontrer les paroissiens et répondre à leurs questions.

Nous recommandons également à chaque grand Chevalier de parler du « Remboursement à l'Appui du Programme des Vocations » (programme RSVP) avec son curé. Les conseils et assemblées admissibles qui soutiennent le RSVP reçoivent un remboursement de 100 dollars pour chaque don de 500 dollars (dans la limite de 2 000 dollars de dons par personne aidée). Aux Philippines et au Mexique, les conseils et les assemblées reçoivent l'équivalent de 50 dollars en devises locales pour chaque don de 250 dollars.

Pour tout complément d'information, consultez la page kofc.org/vocations.



Avant de vous porter volontaire auprès des jeunes, assurez-vous de remplir les conditions suivantes

Les membres doivent remplir toutes les exigences nécessaires et applicables de l'archevêché sur la sécurité de l'environnement, afin de participer aux activités destinées aux jeunes sur le terrain paroissial.

Les membres doivent contacter leur représentant paroissial chargé de la sécurité de l'environnement, ou le coordinateur de l'archevêché chargé de la sécurité de l'environnement, pour prendre connaissance des exigences de sécurité au niveau de l'archevêché qui s'appliquent aux programmes, activités et événements parrainés par le conseil sur le terrain de la paroisse.

De plus, le grand Chevalier et le directeur de la jeunesse de chaque conseil des Chevaliers de Colomb doivent satisfaire aux exigences du « Programme pour un environnement sécurisé » de l'Ordre. Tous les grands Chevaliers et directeurs de la jeunesse ont l'obligation de suivre une formation en ligne dans les meilleurs délais après avoir accepté leurs fonctions de direction. Pour participer à cette formation, suivez les instructions de l'invitation envoyée par courriel par notre partenaire pour

la protection de la jeunesse, *Praesidium*. Si un grand Chevalier ou un directeur de la jeunesse n'a fourni aucune adresse électronique au Conseil Suprême, des instructions de connexion lui seront envoyées par courrier.

Les directeurs de la jeunesse doivent également se soumettre à une vérification des antécédents car ils sont responsables de la coordination des activités du conseil concernant les jeunes. *Praesidium* enverra un courriel pour demander l'autorisation de réaliser cette vérification des antécédents. Chaque directeur doit donner son consentement à *Praesidium* dans les 30 jours suivant la réception de la demande afin d'autoriser la vérification des antécédents.

Cette formation et cette vérification des antécédents doivent être renouvelées tous les deux ans tant que les membres occupent l'une de ces deux fonctions.

Veillez envoyer toute question par courriel au Bureau de protection de la jeunesse à l'adresse youthleader@kofc.org, ou téléphoner au (203) 800-4940.

Suite de « *Échographie* », de la Page 1

Cette unité mobile a été financée par un don du Conseil 7613 Saint Mark the Evangelist à San Antonio ; don qui a été ensuite abondé par le Conseil Suprême.

En 2015, l'ancien Grand Chevalier Michael Lecoche du Conseil 8521 Saint Joseph à Honey Creek a été le premier à suggérer que les conseils locaux collectent des fonds pour l'échographe grâce au Programme « Échographie des Chevaliers de Colomb ».

Eddie Perez, frère Chevalier et président de *A Women's Haven*, a déclaré : « Grâce à ce centre mobile d'accueil pour femmes enceintes, nous prévoyons que le nombre de femmes dont nous nous occupons augmentera jusqu'à environ 2 000... sur une base annuelle ».

Étaient également présents à la cérémonie avec le Chevalier Suprême Anderson et l'Archevêque Garcia-Siller, le Directeur Suprême Javier Martinez, le Député d'État du Texas Douglas Oldmixon, l'Agent Général

Steve Michlik de l'agence Michlik et le Député de l'archevêché de San Antonio, Derek Rabey.

Darlene Balenger, infirmière praticienne de *A Woman's Haven*, a annoncé à M. Anderson que le nouvel échographe a déjà sauvé une vie.

« Elle m'a dit que la première femme enceinte à utiliser la machine avait signalé qu'elle avait déjà pris sa décision : elle allait avorter », a aussi relaté le Chevalier Suprême Anderson. « Mais ensuite elle a passé l'échographie et en voyant l'écran, elle a levé les yeux vers l'infirmière et lui a dit : « Je vais garder mon bébé ».

Le Chevalier suprême a ajouté : « Notre estimation prudente est que ces échographes sauveront au moins 100 000 enfants en devenant cette année seulement. Et ils continueront à sauver des vies dans les années à venir ».

Pour plus de détails sur le « Programme Échographie des Chevaliers de Colomb », veuillez consulter la page kofc.org/ultrasound. Afin d'apporter votre soutien financier à ce programme ou toute autre cause pro-vie, rendez vous sur le site kofc.org/prolife.



La protection de votre famille avec L'Assurance des Chevaliers de Colomb

La Différence Catholique

Qu'est-ce qu'une compagnie d'assurance-vie catholique ?

Il s'agit d'une question importante. Lorsque vous étudiez toutes les options d'assurance-vie et de services financiers pour votre famille, vous pouvez vous demander si l'une d'entre elle sort réellement du lot. Après tout, toutes les compagnies d'assurance-vie vendent de l'assurance-vie.

Toutefois, l'Ordre des Chevaliers de Colomb est véritablement différent des autres compagnies. Nous procédons autrement : notre foi et nos membres l'exigent.

C'est ce que nous appelons la « Différence catholique ». Voici quelques éléments qui nous rendent uniques :

- **Nous investissons de façon morale.** L'Ordre des Chevaliers de Colomb étudie tous ses investissements en fonction des directives publiées par la Conférence des évêques catholiques des États-Unis. Nous n'investissons pas dans des compagnies qui font commerce de l'avortement, la pornographie, la recherche sur les cellules souches embryonnaires, le clonage humain et les activités connexes.
- **Nous soutenons l'Église.** Au cours de la dernière année fraternelle, le Conseil Suprême des Chevaliers de Colomb et les conseils locaux ont fait ensemble don de 48 millions de dollars à l'Église. L'Ordre fait des dons généreux à travers différents programmes tels que le « Remboursement à l'Appui du Programme des Vocations » (programme RSVP) qui, en partenariat avec nos conseils, a versé plus de 67 millions de dollars en bourses d'études à plus de 110 000 hommes et femmes ayant suivi des vocations religieuses depuis 1981. Les Chevaliers ont également contribué à restaurer la façade de la Basilique Saint Pierre en 1999 pour le Jubilé du millénaire et ont acheté des équipements satellites qui, depuis, retransmettent les derniers messages du pape au monde entier. La contribution que l'Ordre apporte au Vatican et au pape est continue, avec un don annuel provenant des bénéfices du Fonds du Vicaire du Christ remis au Saint Père pour ses activités de charité personnelles.
- **Nous donnons la priorité à nos familles catholiques.** Nous ne sommes pas une entreprise commerciale. Nous n'avons pas d'actionnaires. Nous rendons compte uniquement à nos membres. Nous restituons une part de nos profits à nos souscripteurs participants sous forme de dividendes et nous versons des dons généreux.
- **Au cours des dix dernières années, nous avons donné plus de 1,55 milliard de dollars à des œuvres caritatives.** La plupart de ces dons proviennent des bénéfices de notre activité d'assurance. Ces bénéfices sont allés à des causes telles que les initiatives pro-vie, le secours aux sinistrés et l'aide aux chrétiens persécutés au Moyen-Orient, qui ont les plus grands besoins d'aide.
- **L'éthique est notre priorité.** Notre engagement d'entreprise dans l'éthique et nos pratiques éthiques ont été applaudis par la communauté économique. *L'Ethisphere Institute* a récemment nommé l'Ordre des Chevaliers de Colomb comme l'une des « Sociétés les plus éthiques du monde », pour la troisième année consécutive. Nous sommes actuellement l'une des deux seules entreprises à avoir obtenu ce titre dans la catégorie « assurance-vie ».

Nos membres, leurs épouses et leurs enfants à charge bénéficient d'un accès exclusif à notre programme d'assurance. En discutant avec votre frère Chevalier agent d'assurance, vous pouvez acheter des produits de la plus haute qualité pour sécuriser l'avenir de votre famille tout en étant assuré de soutenir un organisme qui partage votre foi, vos croyances et vos valeurs.

Plus de 130 ans après que notre vénérable fondateur, l'abbé Michael J. McGivney a lancé notre programme d'assurance, nous nous efforçons de rester fidèles à sa mission, à notre engagement envers les membres et à notre différence catholique.

Les autres compagnies peuvent venir vous voir et essayer de vous convaincre qu'elles procèdent exactement de la même façon. L'imitation est la plus sincère forme de flatterie. Mais si vous y regardez de plus près, vous trouverez ce que vous avez toujours soupçonné : il n'existe qu'un seul Ordre des Chevaliers de Colomb. Nous serons heureux de vous connaître mieux et de vous montrer qu'être catholique fait toujours la différence.

Pour contacter votre agent, consultez la page kofc.org/ffindagent ou appelez le 1-800-345-5632.

Suite de « génocides », de la Page 1

Les contributions des Chevaliers de Colomb comprenaient :

- 650 000 dollars pour des cliniques médicales en Irak
- 750 000 dollars pour l'archevêché catholique d'Erbil, en Irak, pour des paniers alimentaires de Pâques et autres ressources
- 300 000 dollars à l'archevêché catholique d'Alep, en Syrie, en soutien général
- 200 000 dollars à la communauté catholique de Syrie
- 75 000 dollars à l'Église orthodoxe copte d'Égypte pour aider les familles des victimes de l'attaque à la bombe d'une église en décembre, au Caire

Cependant, un supplément d'aide est nécessaire pour assurer l'avenir des chrétiens au Moyen-Orient. Dans sa demande d'aide au gouvernement américain et à la communauté internationale, le Chevalier suprême a déclaré que 2017 pouvait être « l'année décisive pour déterminer si de nombreuses communautés chrétiennes du Moyen-Orient continueront à exister ».

Il a ajouté : « Les populations qui sont cibles d'un génocide continuent à avoir besoin d'aide, notamment parce que beaucoup d'entre elles n'ont reçu aucun financement du gouvernement américain ou des Nations Unies. La nouvelle administration doit corriger les politiques dont elle a hérité et mettre fin à la discrimination *de facto* qui continue à menacer les communautés cibles d'un génocide par Daesh ».

Il a également encouragé à prier pour ceux qui sont persécutés et tués en raison de leur foi, en recommandant notamment la Neuvaine de la Grâce et de la Solidarité qui peut être récitée tout au long de l'année.

Cette neuvaine est disponible sur la page kofc.org/novena. Pour en savoir plus sur la manière de contribuer à l'effort de l'Ordre et aider les survivants du génocide, veuillez consulter le site christiansatrisk.com.

Important : changement de la date des élections

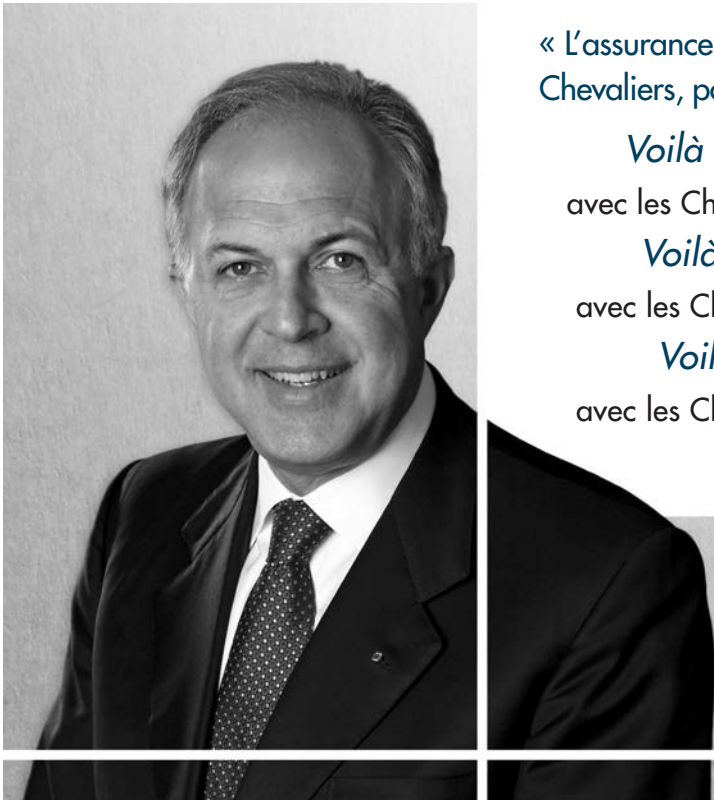
Les élections des officiers du conseil et les nominations des présidents/directeurs de programmes sont extrêmement importantes. En effet, les résultats de ces élections détermineront l'avenir de votre conseil et l'avenir de l'Ordre.

Les élections et nominations se dérouleront peut-être du 1er mai au 15 juin 2017. Veuillez contacter votre député de district pour obtenir des instructions sur cette période si importante.

L'Accolade

CHEVALIERS DE COLOMB AU SERVICE DE UN. AU SERVICE DE TOUS.

1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326
USA/ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE



« L'assurance par les frères
Chevaliers, pour les frères Chevaliers.

Voilà l'engagement

avec les Chevaliers de Colomb.

Voilà la différence

avec les Chevaliers des Colomb.

Voilà l'avantage

avec les Chevaliers de Colomb. »

Carl Anderson
Chevalier Suprême



Chevaliers de Colomb
ASSURANCE
VOTRE BOUCLIER POUR LA VIE



Trouver un agent en visitant
le site kofc.org ou en
téléphonant au
1-800-345-5632

Faites confiance aux Chevaliers de Colomb
pour protéger l'avenir de votre famille.

ASSURANCE VIE

ASSURANCE INVALIDITÉ

ASSURANCE SOINS DE LONGUE DURÉE

RENTES

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB + 1 COLUMBUS PLAZA, NEW HAVEN, CT 06510-3326
SERVICE À LA CLIENTÈLE : 800-380-9995 + 203-752-4000 + KNIGHTLINE@KOFK.ORG